

## Résumé

### Enjeux

Aujourd'hui encore, de trop nombreux adultes ne parviennent pas à acquérir des compétences même élémentaires, ce qui a des répercussions considérables sur leur vie personnelle et sur le bien-être économique et social de leur pays. L'Enquête internationale sur la littératie des adultes (IALS) montre en effet qu'entre 8 et 43 % des adultes n'atteignent pas le niveau le plus faible de littératie et de calcul (niveau 1) dans les 23 pays qui ont participé à l'étude et que dans la majorité d'entre eux, 14 à 23 % atteignent tout juste ce niveau (OCDE et Statistique Canada, 1997). D'après l'Enquête plus récente sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA) (OCDE et Statistique Canada, 2005<sup>1</sup>), qui couvrait six pays et régions, entre un tiers et deux tiers des adultes n'obtiennent pas le niveau 3, que beaucoup considèrent comme le niveau minimal permettant de composer avec les exigences de la vie quotidienne et professionnelle (voir l'annexe 1 pour l'explication des niveaux de compétence dans ces enquêtes internationales).

Les conséquences de l'illettrisme<sup>2</sup> balayent tout le spectre du bien-être économique, sanitaire et social des individus, des familles et des collectivités. L'acquisition des compétences fondamentales peut ainsi apporter d'importants bénéfices économiques et sociaux, non seulement aux individus qui en sont privés, mais aussi à l'ensemble de la société.

Au cours des dix dernières années, les pays ont mis au point de nouveaux parcours de progression, défini de nouvelles compétences clés et

---

<sup>1</sup> OCDE et Statistique Canada (1997), *Littératie et société du savoir : nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*, OCDE, Paris. OCDE et Statistique Canada (2005), *Apprentissage et réussite : premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, OCDE, Paris.

<sup>2</sup> L'illettrisme est une maîtrise insuffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante.

conçu de nouveaux curriculums de formation. Pourtant, les politiques visant à orienter l'enseignement et l'apprentissage en classe demeurent pour l'essentiel des instruments imprécis. La classe fait ainsi figure de « boîte noire » – car une part importante des activités et des échanges mis en jeu dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation est invisible de l'extérieur. Cette étude se propose de pénétrer la boîte noire des dispositifs de lutte contre l'illettrisme.

Le rapport est organisé en trois parties :

- La première présente le *cadre et les conditions* de la lutte contre l'illettrisme. Elle puise dans les rapports d'information nationaux de neuf pays, l'Angleterre, l'Australie, la Belgique (Communauté flamande), le Danemark, l'Écosse, l'Espagne, les États-Unis, la Norvège et la Nouvelle-Zélande. Des enquêtes internationales, dont l'IALS et, plus récemment, l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (OCDE et Statistique Canada, 2005), montrent aussi l'ampleur de la tâche à laquelle les pays sont confrontés.
- La deuxième partie entre de plain-pied dans la *boîte noire de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation*. Elle puise dans les *études de cas* de pratiques exemplaires et les *synthèses des publications* de quatre traditions linguistiques (allemand, anglais, espagnol et français). Sept pays ont proposé des études de cas – l'Angleterre, la Belgique (Communauté flamande), le Danemark, l'Écosse, les États-Unis, la France et la Norvège.
- Enfin, la troisième partie propose un *cadre général destiné à renforcer les politiques et les pratiques* dans l'ensemble du secteur et à *enrichir la base de données factuelles*. Elle suggère également des pistes aux pouvoirs publics pour soutenir les pratiques efficaces recensées par cette étude dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme.

Les rapports nationaux, les études de cas et les synthèses des publications sont accessibles en version intégrale sur le site Internet de l'OCDE (voir la liste des annexes dans la table des matières).

## **Première partie : cadre et conditions**

Le premier chapitre présente les motivations qui ont présidé à ce rapport et les méthodologies retenues. La première incursion dans la boîte noire a commencé par une étude de « l'évaluation formative » dans les cours visant des publics adultes en situation d'illettrisme. L'évaluation formative désigne

des évaluations fréquentes des progrès et des acquis des apprenants afin de déterminer les besoins et d'ajuster l'enseignement en conséquence. Cet intérêt pour l'évaluation formative découle des résultats très positifs obtenus dans l'enseignement obligatoire. Ses effets sont homogènes et réguliers sur différentes cohortes (apprenants d'âge scolaire et de niveau universitaire) et matières ainsi que dans les pays analysés dans les synthèses de recherches les plus importantes. Pourtant, peu d'études ont été menées jusqu'ici sur les effets ou la mise en œuvre de l'évaluation formative dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

### ***Comprendre le public des apprenants adultes en situation d'illettrisme***

Le chapitre 2 met en lumière les constats de diverses enquêtes et études internationales et nationales en soulignant l'ampleur globale de la tâche pour les systèmes. Ces études apportent également de précieuses informations sur les *caractéristiques des publics* dont les besoins sont les plus importants. D'autres études ont mis à jour les effets de l'illettrisme sur le bien-être économique, sanitaire et social des individus, des familles et des collectivités.

### ***Mise en cohérence des politiques et des pratiques***

Le dispositif de lutte contre l'illettrisme est resté traditionnellement à l'écart de l'enseignement obligatoire et universitaire ordinaire, et en grande partie indépendant de tout contrôle politique. Plus récemment, les politiques se sont attachées à définir le contenu et la progression des apprentissages et à fixer des obligations de résultats aux programmes. Ces démarches nouvelles visent à accroître la *transparence et la cohérence des programmes*, mais elles sont accusées de fixer des objectifs de formation étroits, ce qui prive les apprenants de la possibilité d'acquérir des aptitudes à faire face à des niveaux croissants de complexité et d'indépendance.

Le chapitre 3 examine les différentes mesures prises par les pays qui ont participé à l'étude de l'OCDE pour équilibrer et aligner les politiques de *standardisation* et celles qui encouragent *l'individualisation* de la formation, de l'apprentissage et de l'évaluation.

### ***Renforcer le professionnalisme***

Le chapitre 4 examine les *conditions de travail et de formation des formateurs et le soutien plus général* qui leur est apporté. Les formateurs doivent posséder de solides qualités de pédagogue, une excellente

connaissance de la matière enseignée et des compétences d'évaluation, mais aussi des qualités relationnelles – humour, patience, souplesse et empathie.

Constituer un corps de formateurs capable de répondre à de telles attentes est une tâche particulièrement difficile compte tenu :

- du manque de ressources de ce secteur ;
- de la précarité des conditions d'emploi de nombreux formateurs, qui est à l'origine d'une forte rotation du personnel ;
- du relatif manque de formateurs spécialisés dans l'enseignement des savoirs de base aux adultes (bien que des pays et régions aient récemment introduit de nouvelles exigences en matière de qualifications) ;
- d'une forte dépendance à l'égard du personnel bénévole ;
- du fait que de nombreux formateurs travaillent à temps partiel ; il est ainsi plus difficile de trouver du temps pour discuter d'innovations entre collègues ou réfléchir ensemble aux pratiques professionnelles.

## **Deuxième partie : dans la boîte noire**

La deuxième partie pénètre dans la boîte noire de la formation des adultes en situation d'illettrisme et puise dans les synthèses des publications et les études de cas réalisées pour ce rapport. Ces recherches montrent que pour encourager la progression des apprenants, ce ne sont pas tant les pratiques ou outils utilisés individuellement qui importent, qu'une conjonction d'éléments. Cette progression peut être vue comme un processus qui débute à l'inscription en formation et se poursuit par une série d'étapes. Les chapitres sont organisés de façon à suivre ce cheminement.

Les étapes du parcours de formation sont les suivantes :

- *Diagnostic des besoins d'apprentissage* et définition des motivations et objectifs des apprenants.
- Instauration de *relations fortes au sein de la classe* par le dialogue et l'évaluation par les pairs.
- *Évaluations pour donner des informations sur les acquisitions*, à partir desquelles les apprenants et les formateurs adapteront les activités d'enseignement et d'apprentissage. Les formateurs mettent au point des techniques de questionnement efficaces et fixent des

tâches et des objectifs de niveau adapté pour aider les apprenants à combler leurs lacunes.

- Importance attachée à *l'autonomisation des apprenants*, laquelle suppose de savoir s'auto-évaluer et de pouvoir effectuer seul les tâches de lecture, d'écriture et de calcul de la vie courante.
- *Suivi et valorisation des progrès de l'apprenant vers les objectifs.*

### ***Études de cas***

Le chapitre 5 présente les études de cas de pratiques exemplaires réalisées par l'OCDE. Ces études portent sur des programmes menant à la délivrance d'un certificat d'études primaires ou secondaires, des formations mises en place par des associations qui ne sont pas sanctionnées par un diplôme formel, des dispositifs à l'intention d'apprenants immigrants et réfugiés et un programme en milieu carcéral.

### ***Premières étapes : diagnostic des besoins d'apprentissage et définition des objectifs***

Lorsque les apprenants adultes en situation d'illettrisme s'inscrivent pour la première fois à une formation, ils ont en général un premier entretien pour discuter de leurs objectifs et motivations et de l'usage qu'ils pensent faire de ces nouvelles compétences dans la vie courante. Ce premier entretien peut aussi comprendre une évaluation diagnostique afin de mettre à jour les atouts de l'apprenant et les obstacles éventuels à l'apprentissage (tels qu'un handicap) et l'affecter à une classe de niveau adapté. Formateurs et apprenants couchent ensuite les objectifs d'apprentissage par écrit (sous forme de projet individuel ou de contrat de formation). Ces premières étapes du parcours donnent le ton et l'orientation de la formation.

### ***Relations au sein de la classe : dialogue et évaluation par les pairs***

La deuxième étape, la deuxième marche de l'escalier de l'OCDE, souligne le caractère essentiel des relations au sein de la classe, notamment le dialogue et l'évaluation par les pairs, dans le contexte de la lutte contre l'illettrisme. Les études de cas de l'OCDE et les synthèses des publications internationales montrent que cinq principes sont importants pour un dialogue efficace dans ce cadre :

1. instauration de bonnes relations et d'un environnement sécurisant ;
2. utilisation du dialogue pour promouvoir l'apprentissage participatif et démocratique ;

3. négociation des objectifs et méthodes d'apprentissage ;
4. structuration du dialogue pour répondre aux objectifs d'apprentissage spécifiques ;
5. utilisation du dialogue pour définir les acquis et les lacunes des apprenants et ajuster l'enseignement aux besoins ainsi diagnostiqués.

Appliqués ensemble, ces cinq principes enrichissent le processus d'apprentissage par le dialogue.

### ***Techniques : feedback, questionnement et étayage***

La troisième marche de l'escalier de l'OCDE examine trois techniques d'évaluation formative – le feedback, le questionnement et l'étayage – dans le contexte de la formation des adultes en situation d'illettrisme. Ces techniques servent à mettre à jour ce que comprend l'apprenant et aident le formateur à adapter son enseignement et les apprenants à développer progressivement leurs compétences.

Des recherches portant sur des études contrôlées réalisées en milieu scolaire et universitaire montrent que ces techniques permettent des gains d'apprentissage importants. Cependant, étant donné l'absence de ce type de recherche dans le secteur de la lutte contre l'illettrisme, on connaît mal l'effet de ces techniques d'évaluation formative sur les résultats des publics concernés et il n'a pas été possible non plus d'appréhender plus finement les ajustements qu'il conviendrait de leur apporter pour répondre aux besoins de ces publics.

### ***Autonomisation de l'apprenant***

La quatrième marche de l'escalier de l'OCDE examine l'autonomisation de l'apprenant. Pour permettre aux apprenants de gagner en autonomie, il faut d'abord les associer au processus d'évaluation et de formation. Les formateurs des études de cas de l'OCDE ont souligné qu'il est important d'aider les apprenants à « s'approprier » le processus d'évaluation et de formation et à prendre suffisamment confiance en eux pour juger eux-mêmes de la qualité de leur travail et déterminer leurs lacunes. Ces compétences sont également importantes lorsque les apprenants poursuivent des apprentissages non formels et informels.

### ***Valorisation des progrès de l'apprenant***

La valorisation des progrès de l'apprenant est la dernière des cinq marches de l'escalier de l'OCDE – même si bien sûr, elle ne marque pas la

fin du parcours de formation. Le chapitre débute par une étude des « théories de la progression des apprenants adultes » – comment les apprenants renforcent leurs compétences pour l'analyse critique et l'autonomie. Les actions de lutte contre l'illettrisme décrites dans cette étude mettent l'accent sur la « mesure du chemin parcouru » tout au long du parcours de formation.

Les politiques relatives à l'évaluation sommative et à la certification varient d'un pays à l'autre. Les évaluations sommatives sont généralement critérielles – elles mesurent les progrès de l'apprenant par rapport à des normes plutôt que par rapport à ses pairs. Dans tous les pays, les apprenants ont la possibilité de passer des examens quand ils sont prêts ou de repasser un examen si nécessaire. Ils peuvent ainsi s'améliorer à partir de leurs résultats dans une démarche formative. Les évaluations sommatives elles-mêmes peuvent s'appuyer sur des examens standardisés ou permettre aux programmes d'évaluer les acquis des apprenants par rapport à leurs objectifs individuels.

### Troisième partie – conclusions

L'étude dégage sept principes imbriqués, qui peuvent servir de cadre général au renforcement des politiques et des pratiques et à la constitution d'une base de données factuelles :

1. *encourager un débat actif sur la nature de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation ;*
2. *renforcer le professionnalisme ;*
3. *doser structure et souplesse : l'évaluation formative comme cadre de référence ;*
4. *renforcer les démarches centrées sur l'apprenant ;*
5. *diversifier et approfondir les méthodes d'évaluation et de mesure des résultats des programmes ;*
6. *allouer les ressources nécessaires : humaines, temporelles et financières ;*
7. *renforcer la base de connaissances.*